



Publié sur *OPH Villejuif* (<https://www.oph-villejuif.fr>)

[Accueil](#) > [Espace locataire](#) > Le chargé de Gestion Locative

Le(la) chargé(e) de Gestion Locative, votre référence tout au long de votre parcours locatif !

Le chargé de GL travaille au sein du pôle Gestion Locative, et prend en charge toutes les opérations de gestion locative associées, de la signature du bail jusqu'au congé. Chaque site du patrimoine dispose d'un conseiller référent.

Ses principales missions :

- Organiser et réaliser la signature du bail, informer le nouveau locataire sur ses droits et obligations, et s'assurer que l'état des lieux d'entrée et/ou de sortie est bien réalisé
- Préparer et adresser aux organismes concernés les dossiers d'aides financières (APL...)
- Gérer les changements de situations familiales des locataires
- Suivre les impayés
- Contrôler les opérations de quittancement ou de régularisations diverses (eau...)
- Suivre et mettre à jour les dossiers suite au SLS, avenants ...
- Organiser et gérer la fin de bail

Repères :

Des difficultés de paiement...?

Si vous rencontrez des soucis pour régler votre loyer, prenez rapidement contact avec votre chargé de gestion locative.

Ne laissez pas votre situation se dégrader, il est toujours temps d'agir pour trouver une solution ensemble.

Lire aussi :

[Les charges locatives](#) ^[1]

Source URL: <https://www.oph-villejuif.fr/article/le-charge-de-gestion-locative>

Liens

[1] <https://www.oph-villejuif.fr/article/les-charges-locatives>